

B-Namur: diesel fuel
OJ S 9/2012 14/01/2012
Contract notice
Supplies

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: RW-SpW-DGT2-DGM-direction de la gestion mobilière

Postal address: boulevard du Nord 8

Town: Namur

Postal code: 5000

Country: Belgium

For the attention of: monsieur Jean Pierre Marchal, directeur f.f.

E-mail: jeanpierre.marchal@spw.wallonie.be

Telephone: +32 81772217

Fax: +32 81773544

Internet address(es):

Address of the buyer profile: http://marchespublics.wallonie.be/fr/index.html?ID_AVIS=105200

Additional information can be obtained from:

Official name: RW-SpW-DGT2-DGM-direction de la gestion mobilière

Postal address: boulevard du Nord 8

Town: Namur

Postal code: 5000

Country: Belgium

For the attention of: monsieur Harold Montulet, attaché

E-mail: harold.montulet@spw.wallonie.be

Telephone: +32 81772163

Fax: +32 81773544

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: RW-SpW-DGT1-DSJ-direction du support juridique-mise en ligne des cahiers de charges.

Postal address: place de wallonie 1, Bat II, local 108

Town: Jambes

Postal code: 5100

Country: Belgium

Contact person: monsieur Derock

For the attention of: monsieur Etienne Claeys

E-mail: louisphilippe.derock@spw.wallonie.be

Telephone: +32 81333159

Fax: +32 81333122

Internet address: <http://marchespublics.wallonie.be>

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: RW-SpW-DGT2-DGM-direction de la gestion mobilière

Postal address: boulevard du Nord 8

Town: Namur

Postal code: 5000
Country: Belgium
For the attention of: monsieur Jean Pierre Marchal, directeur f.f.
E-mail: jeanpierre.marchal@spw.wallonie.be
Telephone: +32 81772217
Fax: +32 81773544

I.2. Type of the contracting authority

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: yes

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Approvisionnement des services de la Région wallonne en carburant à prélever aux pompes au moyen de cartes magnétiques - appel d'offres général soumis à publicité européenne.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Supplies

Purchase

Main site or place of performance: Les cartes magnétiques sont envoyées aux adresses de livraison mentionnées sur les bons de commande et qui sont situées en Belgique. Le code secret sera envoyé séparément. Une documentation utile (mode d'emploi et carte routière) sera jointe lors de chaque envoi de cartes magnétiques. Des cartes routières ou atlas supplémentaires pourront être demandés par les clients. Ils seront envoyés gratuitement.
NUTS code BE3 Région wallonne

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Le présent marché a pour objet la fourniture de carburant pour les véhicules à moteur de l'Administration en Belgique et en Europe, au travers du réseau de distribution du soumissionnaire et au moyen de cartes magnétiques. L'attention des soumissionnaires est attirée sur les points suivants:

- a) Des commandes partielles de cartes magnétiques auront lieu à tout moment durant la durée du contrat et selon les nécessités, des commandes unitaires pourront être passées;
- b) Le soumissionnaire disposera de l'infrastructure nécessaire répartie géographiquement sur l'ensemble du territoire belge et européen, pour satisfaire aux clauses du présent cahier des charges.

II.1.6. CPV code(s)

09134200 Diesel fuel, 09132100 Unleaded petrol

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Pour le SPW et les autres institutions publiques bénéficiant des conditions du marché, le montant annuel estimé est de 9 000 000 EUR HTVA. Ce montant est donné à titre purement indicatif sans engagement de la part de l'Administration de le commander réellement.

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Start 1.5.2012. Completion 30.4.2016

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Le cautionnement est fixé à 5 % du montant (HTVA) présumé pour un an repris au point 1.5.1. et sera constitué conformément à l'article 5 § 2 et 3 du cahier général des charges. Dans les 30 jours calendrier qui suivent le jour de la notification de l'attribution du marché, l'adjudicataire transmettra à la direction de la gestion mobilière, la preuve de constitution du cautionnement. Il sera libéré sur demande de l'adjudicataire, après la fin du marché, sous déduction éventuellement des sommes dues par l'adjudicataire au pouvoir adjudicateur dans le cadre de ce marché.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Voir le cahier spécial des charges.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Par le seul fait de participer à la procédure du marché, le soumissionnaire atteste qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion visés à l'article

43 de l'arrêté royal du 8.1.1996 relatif aux marchés publics de travaux, de fournitures et de services et aux concessions de travaux publics. L'attention des soumissionnaires est toutefois attirée sur le fait que:

— à quelque stade que ce soit de la procédure, le pouvoir adjudicateur peut les inviter à produire les documents et preuves mentionnés à l'article 43 de l'arrêté royal du 8.1.1996,

— conformément à l'AR du 20.7.2005 modifiant notamment l'AR du 8.1.1996 relatif aux marchés publics de travaux, de fournitures et de services et aux concessions de travaux publics, il est à signaler que:

— Les soumissionnaires employant du personnel assujetti à la loi du 27.6.1969 révisant l'arrêté loi du 28.12.1944 concernant la sécurité sociale des travailleurs sont dispensés de produire l'attestation de l'office nationale de la sécurité sociale dont il résulte qu'ils sont en règle en matière de cotisations ONSS pour le présent marché,

— Les soumissionnaires sont dispensés de produire l'attestation de non-faillite ou de situations similaires. La vérification de ces situations sera faite, pour ce qui concerne les soumissionnaires belges, par le pouvoir adjudicateur via l'application Digiflow qui lui donne un accès sécurisé aux bases de données fédérales en matière de sécurité sociale ainsi qu'à la Banque carrefour des entreprises (BCE).

Les soumissionnaires étrangers sont tenus de joindre à leur offre les certificats délivrés par l'autorité compétente du pays concerné selon lequel:

— le soumissionnaire est en règle avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale selon les dispositions légales du pays où il est établi,

— le soumissionnaire n'est pas en situation de faillite ou situations similaires.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Afin de vérifier que le soumissionnaire dispose des moyens financiers pour exécuter le marché, le document suivant est joint au dossier de sélection:

— une attestation bancaire conforme au modèle repris au point 7 du cahier spécial des charges.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Afin de vérifier que le soumissionnaire dispose des moyens techniques pour exécuter le marché, le document suivant sera joint au dossier de candidature: la liste des principaux contrats de fourniture de carburants avec utilisation de cartes magnétiques exécutés au cours des 3 dernières années (au moins 3 références sont exigées), avec mention du montant qui sera de même ordre de grandeur que le présent marché, de la date et du destinataire (privé ou public) selon les formalités prescrites à l'article 45, alinéa 1er, 1° de l'AR du 8.1.1996.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

T2.05.01 11G64

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 6.3.2012 - 11:00

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

6.3.2012 - 11:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Date: 6.3.2012 - 11:00

Place:

Direction de la Gestion mobilière dont l'adresse est reprise au point I.1) du présent avis.

Persons authorised to be present at the opening of tenders: yes

Information about authorised persons and opening procedure: La séance d'ouverture des offres est publique sans proclamation des prix.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

"L'attention est attirée sur le fait que les documents du marché (cahier spécial des charges et modèle d'offre) sont uniquement et gratuitement téléchargeables sur le portail des marchés publics de la Région wallonne dont l'adresse URL est la suivante:

<http://marchespublics.wallonie.be>”;

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'État

Postal address: rue de la Science 33

Town: Bruxelles

Postal code: 1040

Country: Belgium

Telephone: +32 22349611

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: — demande de suspension en extrême urgence: requête introduite le plus rapidement possible; le délai pour le recours en suspension est de 15 jours à dater de la publication, de la communication ou de la prise de connaissance de l'acte selon le canal par lequel le réclamant a été informé de la décision), — demande d'annulation: 60 jours à partir de la connaissance de la décision.

NB: le président du tribunal de première instance de l'arrondissement judiciaire concerné peut également statuer au provisoire (article 584 du code judiciaire). Ce tribunal est seul compétent pour les contestations au fond portant sur un droit civil (ex: octroi de dommages-intérêts...).

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: RW-SpW-DGT2-DGM-direction de la gestion mobilière

Postal address: boulevard du Nord 8

Town: Namur

Postal code: 5000

Country: Belgium

E-mail: jeanpierre.marchal@spw.wallonie.be

Telephone: +32 81772217

Fax: +32 81773544

VI.5. Date of dispatch of this notice

12.1.2012